

# CONVOCAATION

L'Assemblée primaire municipale est convoquée

**le lundi 12 décembre 2022 à 19h00**

**à la salle polyvalente de Troistorrents**

## ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 13 juin 2022.**
- **Lecture du plan financier.**
- **Lecture et approbation du budget de l'exercice 2023 de la Municipalité.**
- **Règlement relatif aux salles communales 2022 : présentation et acceptation.**
- **Divers.**

L'Administration communale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 13 juin 2022 ainsi que le budget de l'exercice 2023 et le règlement relatif aux salles communales 2022 sont déposés au Greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch).